MAIRIE de BULLES
Service urbanisme
60130 BULLES

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 060 115 26 00015 Déposé le : 20/08/2026 Et complété le Sur un terrain sis à : 19 RUE DU BEL AIR 115 AT 335, 115 AT 467, 115 AT 470, 115 AT 481 Pour : REFECTION PARTIELLE TOITURE
DESTINATAIRE **Monsieur WEISSE JEANNOT** **19 RUE DU BEL AIR** **60130 BULLES**

OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur WEISSE JEANNOT enregistrée sous le numéro DP 060 115 26 00015 ; déposée le 20 août 2026 pour le projet ci-dessus référencé ; depuis le 20 septembre 2026.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A Bulles, le 15 octobre 2026
Le Maire
Christelle VERMEULEN



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales le 17/10/2026
Affichage en Mairie de l'avis de dépôt de la demande le 21/08/2026